

RAPPORTEUR : Michèle DUCLOY, Vice-Présidente

TITRE : «Le Calaisis on y prend Goût» - Programme d'actions 2017 – adoption et demande de subvention

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, le SyMPaC porte et anime la démarche "Le Calaisis, on y prend goût !", réseau de producteurs et de restaurateurs qui a pour objectif de valoriser les circuits alimentaires de proximité et favoriser le lien producteurs-consommateurs.

Cette démarche s'inscrit dans les missions du SyMPaC par le biais de l'animation du territoire.

Par la présente délibération, il s'agit de continuer le renforcement de cette animation et de la promotion du réseau par plusieurs actions :

- modification et mise à jour du site internet ;
- 3^{ème} édition de "La Campagne s'invite à la Ville" ;
- communication et animation des marchés fermiers ;
- animation du réseau Facebook ;
- édition de livrets de recettes.

Le tableau de financement de ces projets s'établit comme suit avec une dépense totale maximale de 10 000 € TTC :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
- Modification site internet	2 000 €	- Conseil Régional Hauts de France (CRT 30%)	3 000 €
- La campagne s'invite à la ville	3 000 €	- SyMPaC (70%)	7 000 €
- Organisation des marchés fermiers	5 000 €		
TOTAL	10 000 €	TOTAL	10 000 €

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- émettre un avis favorable pour valider le programme d'actions présenté ;
- engager la dépense de 7 000 € pour le SyMPaC et valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- valider la maîtrise d'ouvrage du SyMPaC de l'opération ;
- habilitier le Président à solliciter les cofinancements des différents partenaires ;
- signer toute pièce utile.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président

Olivier MAJEWICZ

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 24 mars 2017
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCL le 23 mars 2017

Le Président du SyMPaC

Olivier MAJEWICZ



COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2017

Le dix-sept mars de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 1^{er} mars 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Natacha BOUCHART, Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Pierre-Henri DUMONT, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Clotilde BEAUFILS, MM. Jean-André DELACRE, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Jean-Luc MAROT, Marc MEDINE, Thierry POUSSIERE, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mme Véronique DUMONT-DESEIGNE (pouvoir M. DUMONT), MM. Gérard GRENAT (pouvoir Mme HEUX), Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, M. Julien RENAULT (pouvoir M. MAJEWICZ) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Etaient absents :

M. Antoine PERALDI (**Communauté de Communes Pays d'Opale**) ;
M. Yves ENGRAND (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;
M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**).